

Présents: Isabelle SOIRAT, Benoît GENAY, Fabien GILLES, Christian TRESTARD, Ghislaine ROGER, Benoît CHARTÉ, Fabienne FOURICQUET, Karine LORANT, Anne STORELLI, Jack MENAGE, Jean-Marc FOURICQUET, Manon CASTEUBLE.

Absents avec procuration: Leslie GROISIL (procuration à Mme Isabelle SOIRAT), Nicolas CONTENT (procuration à M. Benoît GENAY), Marina HARDOUIN (procuration à Mme Fabienne FOURICQUET)

Secrétaire de séance : Manon CASTEUBLE

DELIBERATIONS

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 février 2022 à l'unanimité.

1- Achat parcelle n° B 795

Le Conseil Municipal, afin de régulariser un problème de bornage et de positionnement du chemin rural dit des Cheneaux, à l'unanimité, décide d'approuver l'achat d'une parcelle d'une superficie de 10 m² cadastrée section B n°795, appartenant à M. et Mme BROUSSE Dominique, prix d'achat à 700 €.

2 – Aménagement Carrefour de la Croix – marché à procédure adaptée – choix des entreprises

Suite à l'appel d'offres et après proposition de la commission appels d'offres, vu le code général des collectivités territoriales, et le code des marchés publics, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'accepter le marché des travaux d'aménagement du carrefour de la Croix
- Décide d'attribuer le lot n°1 à l'entreprise SOCREAM pour 103 883.00 € HT, le lot n°2 à l'entreprise ID VERDE pour 53 811.70 €
- Déclare le lot n°3 infructueux.

3 – Concert Festillésime (conseil départemental) – Subvention et création de régie de recettes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter l'organisation de ce concert, financé à 50 % par le Conseil Départemental, d'ouvrir une billetterie et de créer une régie de recettes pour l'encaissement de produits « manifestations », de fixer les tarifs d'entrée comme suit : adultes : 10 €, enfants 2 € (moins de 16 ans). L'heure du concert est avancée à 20h00.

4- Action Ukraine

En partenariat avec l'Association des Maires du Loir-et-Cher et la Protection Civile, le conseil municipal décide d'organiser une collecte à la Mairie (centre bourg).

- Le lundi 14 mars de 18h00 à 20h00
- Le mardi 15 mars de 18h00 à 20h00
- Le samedi 19 mars de 10h00 à 12h00

5 – Offre d'achat parcelle communale

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver la vente de deux parcelles D 168 (en partie) soit une superficie d'environ 165 m², et D 169 pour une superficie de 814 m², appartenant au domaine privé de la commune à Monsieur Julien CLÉMENT, domicilié 5 rue de la Mairie à Marolles, sous réserve que le futur acquéreur obtienne un crédit bancaire. Prix de vente : 47000 €. Les frais d'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur.

6 – Assistance à maîtrise d'ouvrage – Projet de sécurisation de la traverse d'agglomération et du Centre Bourg

Vu la délibération n°77/2021 du 12 novembre 2021 relative au projet de sécurisation de la traverse de la commune, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser Madame la Maire à signer le devis de maîtrise d'œuvre pour le projet de la sécurisation de la traverse d'agglomération et du Centre bourg, requalification des entrées de bourg et du secteur centre bourg de Marolles.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2022

Le point suivant, « Autorisation spéciale de dépenses d'investissement avant le vote du BP 2022 modification est reporté ».

INFORMATIONS DIVERSES

➤ Point Ecole

Il a été annoncé la fermeture d'une classe, due à la baisse des effectifs au sein du Sivos, pour la prochaine rentrée scolaire à l'école de Champigny-en-Beauce.

➤ Point Communication

M. Jean-Marc FOURICQUET, Conseiller Délégué à la communication informe de l'état d'avancement de la rédaction du Point.

(Madame Manon CASTEUBLE quitte l'assemblée à 23h20.

➤ Point projet et travaux :

M. Benoît GENAY, Maire-Adjoint, indique que les bâtiments communaux sont des « passoirs thermiques » et que de nouvelles obligations légales en matière de réduction de dépenses d'énergie et la préservation de la planète (« Décret Tertiaire ») nécessitent un audit énergétique qui devrait générer des investissements assez conséquents (notamment sur le bâtiment Closerie qui représente l'unité géographique concernée par le décret).

Monsieur Fabien GILLES, Adjoint aux finances, précise que les dépenses de la commune sur le poste énergie représentent 10 % du budget de fonctionnement alors que la norme est de 6%. De plus, malgré la renégociation des contrats gaz/électricité qu'il a conduite l'année dernière, il est nécessaire d'engager une réflexion sur le nombre de bâtiments dont dispose la commune, leur utilisation, leur répartition et leur coût d'entretien et fonctionnement.

L'image de la commune, rurale, tournée vers la nature et responsable doit être accentuée.

Informations diverses :

➤ Deux habitants ont demandé un nouvel aménagement du carrefour route de Châteaudun menant à Marolles. Ils signalent notamment le mauvais emplacement des panneaux de signalisation qui gênent la vue. Madame la Maire rappelle que le carrefour est situé sur la commune de Villebarou et sur une route départementale et qu'elle a déjà évoqué le problème avec nos 2 conseillers départementaux. Elle va adresser un courrier au Président du Département réclamant de nouveaux aménagements.

➤ Keolis/Azalys

Proposition de KEOLIS d'organiser une réunion de présentation du service de transport à la demande « RESAGO HANDIGO » à destination des habitants. Les élus donnent un avis favorable. Date à déterminer, la salle des fêtes sera mise à disposition.

➤ Café citoyen

Après échanges, le conseil municipal émet un avis favorable à l'organisation d'un café citoyen un samedi matin de 10h à 12h, thème et date à définir.

➤ Réunion de sensibilisation aux cambriolages et escroqueries

proposée par la Gendarmerie, le conseil municipal donne un avis favorable, date à déterminer.

A noter que les agendas sont très chargés en cette année d'élections.

Agenda

➤ 26/03/2022 : EFSM ramassage des ferrailles

➤ 27/03/2022 : Les Coolos Bourse aux pièces détachées rue du Midi

➤ 03/04/2022 : rassemblement de voitures anciennes en centre bourg organisé par le Club vieilles roues Val de Loire et des habitants

➤ 18/04/2022 : brocante organisée par l'ESFM en centre bourg.

➤ 29/04/2022 de 15h15 à 16h15 : permanence de Monsieur Yves LECUIR, Conseiller Départemental.

➤ 21/05/2022 : 20H00 cantates de Bach, Eglise de Marolles

➤ 22/05/2022 : pique-nique Association Comité des Fêtes

➤ 12/06/2022 : 47^{ème} édition Trail de la Grand Pierre

➤ 16/07/2022 : feu d'artifice (le samedi)

➤ 04/09/2022 : Fête du vélo (passage par la Boucle 26 à Marolles)

Prochain conseil fixé au 8 avril 2022 - la séance est levée à 23h47

Isabelle SOIRAT
Maire